

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crédit d'impôt en raison de l'âge

Les organismes d'aînés se réjouissent que le gouvernement entende raison!

Québec, le 22 février 2017 – Les organismes d'aînés accueillent avec satisfaction et soulagement la décision du ministre des Finances, Carlos Leitao, de rétablir à 65 ans l'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge.

À l'évidence, la décision de reporter l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt était injustifiable, compte tenu des répercussions financières importantes qu'elle aurait sur des personnes vulnérables. Aussi, dans le contexte où le gouvernement annonce un allègement fiscal aux mieux nantis, cette décision devenait carrément insoutenable. Le recul annoncé constitue une victoire non seulement pour les aînés, mais aussi pour l'ensemble de la population, car une société n'a rien à gagner à appauvrir ses aînés.

Rappelons qu'hier, le Réseau FADOQ, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics (AREQ) ont fait front commun avec les trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale pour exhorter le gouvernement à ramener à 65 ans et de façon rétroactive le seuil d'admissibilité à ce crédit d'impôt instauré il y a près d'un demi-siècle.

D'une même voix, ils ont dit haut et fort qu'aucune demi-mesure ne ferait l'affaire et qu'ils maintiendraient la pression jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice pour les aînés. Une pétition électronique a été lancée à cet effet sur le site de l'Assemblée nationale. En moins de vingt-quatre heures, plus de 20 000 citoyens l'avaient déjà signée.

La bataille se poursuit

Malgré le recul annoncé par le gouvernement, les groupes d'aînés poursuivront la bataille pour que les gens qui ont été lésés cette année par la modification au crédit d'impôt soient dédommagés. Aussi, la population est invitée à signer la pétition sur le site de l'Assemblée nationale pour envoyer un message fort et maintenir la pression sur le gouvernement. Elle pourra être signée d'ici le 13 mars.

À propos du Réseau FADOQ

Avec plus de 475 000 membres, le Réseau FADOQ est le plus important organisme d'aînés au Canada. Sa mission est de rassembler et représenter les personnes de 50 ans et plus pour les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits et valorise leur apport à la société. Il leur offre plusieurs programmes, services et activités, ainsi qu'une gamme de loisirs pour les inciter à demeurer actifs physiquement et intellectuellement.

À propos de l'AQDR

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite. Elle compte près de 25 000 membres regroupés en 42 sections locales.

À propos de l'AQRP

Fondée en 1968, l'AQRP représente les retraité(e)s des secteurs public et parapublic du Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte près de 31 000 membres.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. Elle a notamment pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

SOURCE : AREQ-CSQ

Renseignements

Réseau FADOQ : Bernard Blanchard, conseiller communications, affaires publiques et relations médias, 514 557-0001, bernard.blanchard@fadoq.ca

AQDR : Samuel Labrecque, chargé de projets et relations média, 514 742-9056, samuel.labrecque@aqdr.org

AQRP : David Chamberland, conseiller aux relations publiques, 418 999-6787, david.chamberland@aqrp.qc.ca

AREQ : Dominic Provost, conseiller en communication, 418 929-4082, provost.dominic@areq.lacsq.org